

Evian

N O U V E L L E S

Magazine d'informations municipales

N° 68

JUILLET - OCTOBRE 2024

p.4

Le chauffage urbain s'étend

p.14

Budget participatif :
à vous de décider !

p.25

Les Flottins font leur cirque



Nouvelle convention
Ville d'Evian-SAEME :
**Un partenariat renforcé
pour l'avenir**



Alors que l'année s'achève, je tiens à partager avec vous les avancées de notre ville, guidées par les objectifs de développement durable (ODD). Grâce à votre engagement, Évian devient chaque jour plus verte, inclusive et solidaire. Nos espaces publics continuent de se transformer pour offrir à tous un cadre de vie de qualité : le réaménagement de la route de la Corniche sécurisera les déplacements tout en favorisant les mobilités douces, la transformation en cours du parking du Casino, avec davantage d'espaces verts permettra également de valoriser l'établissement dont la rénovation se termine, et les cours d'école seront végétalisées pour un environnement plus stimulant. La préservation de notre environnement reste au cœur de nos priorités, en témoigne le renouvellement du label "Quatre fleurs".

Nous soutenons aussi les plus vulnérables avec des actions concrètes : installation de deux frigos solidaires, financés par le Lions club et le club Soroptimist, près des écoles, création d'un verger collectif route de l'Horloge et distribution revisitée des colis de Noël pour renforcer les liens intergénérationnels. La carte Avantage continue de bénéficier à près de 1 000 Évianais.

Votre participation est essentielle : concertations publiques, renouvellement du conseil des jeunes et lancement en janvier du budget participatif 2025 vous permettent de contribuer activement. Sur le plan culturel, le projet "À nous de jouer" mobilisera plus de 1 200 enfants pour des spectacles participatifs, une belle illustration de notre engagement pour la jeunesse. Enfin, je suis fière d'annoncer la candidature d'Évian au Réseau des villes créatives de l'UNESCO pour 2025, visant à valoriser notre patrimoine culturel à l'échelle internationale.

Dans cette dynamique, le renouvellement de la convention avec la société des eaux d'Évian (SAEME) est essentiel pour garantir le financement de nos projets. Le partenariat, renouvelé jusqu'en 2069, nous assurera des ressources précieuses pour continuer à investir dans notre développement, tout en garantissant une gestion durable et respectueuse de cette ressource en eau. Ce contrat soutient à la fois notre économie locale et la préservation de ce patrimoine naturel.

Toutes ces actions nous engageant pour un avenir durable. Les défis sont nombreux, mais nous avançons dans la bonne direction.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année ! Venez vivre la magie du Fabuleux Village des Flottins, un événement incontournable pour partager ensemble un moment féérique.

Josiane Lei, Maire d'Évian

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - Nouvelle Convention Ville d'Évian-SAEME : Un partenariat renforcé pour l'avenir
- P4 - La chauffage urbain s'étend
- P5 - Bientôt un nouveau visage pour la route de la Corniche (RD21)
- P5 - Lausanne-Évian : un premier Navieexpress le 16 décembre
- P6 - Parvis et parking du Casino : la seconde phase en route vers plus de vert
- P6 - Réaménagement du Quartier Franc : la 3^e tranche en préparation

Patrimoine

- P7 - Buvette Cachat : deuxième phase, un chantier d'envergure pour 18 mois
- P7 - Une concertation publique pour recueillir les avis des habitants

Actualités

- P8 - La Ville veut végétaliser ses cours d'école
- P8 - Le Lions Club et le club Soroptimist ont financé deux nouveaux frigos solidaires
- P9 - Le Conseil des jeunes se renouvelle
- P9 - La carte avantage confirme son succès auprès des familles
- P9 - La Ville met à l'honneur des Évianais engagés

Tourisme

- P10 - Évian, destination pionnière pour un tourisme accessible à tous
- P10 - Sophie Vouzelaud, ambassadrice de la langue des signes à Évian
- P10 - Évian, une démarche de qualité pour des vacances accessibles à tous

Vie économique

- P11 - De nouveaux commerces et activités
- P11 - La Ville veut donner au marché un nouvel élan

Vie sociale

- P12 - Comment effectuer une demande de logement social ?
- P12 - Cette année, une distribution inédite des colis de Noël attend les aînés
- P13 - Sophie Berthillier, directrice du CCAS et de l'action sociale
- P13 - Une plateforme de répit pour les aidants

Citoyenneté, culture et cohésion : participez !

- P14 - Budget participatif 2025 : à vous de décider !
- P14 - Budget participatif 2024 : retour sur les premiers projets citoyens
- P15 - La Caserne : un tiers-lieu culturel et social à inventer

Citoyenneté, culture et cohésion : participez !

- P15 - "A Nous de Jouer" : un engagement fort pour la jeunesse
- P15 - Évian, candidate au Réseau des villes créatives de l'UNESCO

Cadre de vie

- P16 - Évian confirme son label Quatre fleurs
- P16 - Le projet de verger collectif se précise
- P17 - Les Jardins familiaux de l'horloge inaugurés
- P17 - Une charte pour la cohabitation harmonieuse entre humains et animaux
- P17 - La Ville veut agir contre le fléau des mégots dans l'espace public

Sports

- P18 - Deuxième Triathlon d'Évian : déjà dans la cour des grands
- P18 - Le club de voile rend hommage à Florence Duvand
- P19 - Angélique Comte : l'Avenir Évianais dans le cœur, la gymnastique chevilée au corps
- P19 - Les sportifs évianais à l'honneur le 17 janvier

Vie culturelle

- P20 - L'éclosion de La Source Vive
- P20 - Rencontres musicales 2025 : la programmation dévoilée le 16 décembre
- P21 - Tania Roux, une passionnée aux commandes du Cinéma Royal
- P21 - Prochains rendez-vous

Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

- P24 - Profitez des derniers jours de l'exposition Martin-Le Sidaner
- P24 - L'espace exposition du Palais Lumière va se refaire une beauté
- P24 - "Paris-Bruxelles, 1880-1914" : une plongée dans l'effervescence artistique de l'époque

Événement

- P25 - Les Flottins font leur cirque
- P25 - Mystère de Noël : participez à l'échappée game du traineau du Père Noël

Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Évian

Nouvelle convention Ville d'Évian-SAEME : un partenariat renforcé pour l'avenir

Le 12 novembre 2024, le conseil municipal a approuvé une nouvelle convention avec la Société des eaux d'Évian (SAEME), renouvelant un partenariat historique entre la Ville et cette société.



Ce partenariat permet à la Ville de bénéficier d'une recette exceptionnelle provenant de l'exploitation des sources. Cette recette contribue à des investissements majeurs pour rénover et moderniser notre patrimoine. En 20 ans, grâce à cette collaboration, plus de 60 millions d'euros ont été investis dans des projets emblématiques : réhabilitation du Palais Lumière, du funiculaire, reconversion de la Manutention en un pôle multiservices, rénovation en cours de la Buvette Cachat, du Centre nautique, aménagements devant le Casino, et bien d'autres encore.

La SAEME, qui est le premier employeur du territoire, représente 5% des actifs en emploi direct, consolidant ainsi son rôle central dans la vie économique d'Évian. Cette nouvelle convention, qui entrera en vigueur en 2025 et courra jusqu'en 2069, marque un tournant dans la gestion des ressources et le développement de la station thermale, avec des engagements ambitieux en matière de contrôle, d'environnement et de développement durable.

Nouvelle convention : les points clés :

- **Les sources concernées** : la SAEME continuera d'exploiter les sources Cachat Nord et Cordeliers. Toute nouvelle source homologuée fera l'objet de négociations pour son inclusion dans le mélange "Évian".
- **Maintien de l'emploi et des activités locales** : la SAEME s'engage à conserver son siège social à Évian, prioriser les fournisseurs locaux et embaucher des salariés du territoire.
- **Des revenus préservés pour la commune** : les recettes issues des redevances, surtaxes et indemnités compensatrices restent stables et indexées.
- **Protection des ressources et de la marque "Évian"** : la convention garantit une contribution accrue à l'Association pour la protection de l'impluvium de l'eau minérale d'Évian (APIEME) pour préserver la qualité de l'eau et l'exploitation exclusive des sources pour la marque "Évian".
- **Une durée de 45 ans** : en vigueur de 2025 à 2069, ce contrat assure stabilité et investissements à long terme.

L'évolution du partenariat Ville d'Évian-SAEME

- 1790 : Découverte des bienfaits de l'eau d'Évian.
- 1806 : Création du premier établissement thermal.
- 1826 : Premier atelier d'embouteillage sur le site de la source Cachat / 1899 : Création de "La Manutention", première usine d'embouteillage / 2017 : Transformation de "La Manutention" en pôle multi-services "Maison des sources".
- 1892 : La municipalité, propriétaire des sources Clermont et cordeliers les donne à bail à la SAEME.
- 1885 : Inauguration du Théâtre.
- 1902 : Inauguration de l'institut hydrothérapique / 2006 : Réhabilitation en Palais Lumière.
- 1905 : Inauguration de la Buvette Cachat par la SAEME / 2021-2026 : réhabilitation par la Ville.
- 1907-1913 : Construction du Funiculaire / 1996-2002 : Réhabilitation.
- 1908-1909 : Ouverture des Hôtels Royal puis Ermitage / 2010 et 2015 : Rénovations.
- 1912 : Construction du Casino / 2021-2024 : Rénovation.
- 1957 : Ouverture de la Buvette Prouvé-Varina.
- 1992 : Création de l'Association pour la protection de l'impluvium de l'eau minérale d'Évian (APIEME).
- 1993 : Inauguration de la Grange au lac.
- 2015 : Modernisation vers une neutralité carbone du site de l'usine d'Amphion.
- 2025 : Signature de la nouvelle convention Ville d'Évian / SAEME.



Fin octobre 2023, la chaufferie bois et son réseau de chaleur de près de 3 km sont entrés en fonction sur les Hauts d'Évian.

Face à l'émergence de nouveaux besoins, la Ville a décidé d'étendre ce réseau.

Le chauffage urbain s'étend

Sous la maîtrise d'œuvre de Syane'Chaleur, du bureau d'études Menthe, et de l'entreprise Engie, une nouvelle chaufferie biomasse a été construite au sein des services techniques, accompagnée d'un réseau de distribution constitué de deux antennes, l'une à L'Est, l'autre à l'Ouest. Ces travaux, d'une durée de 15 mois, ont permis de mettre en place une chaufferie alimentée à 80 % par du bois. De nouvelles demandes de raccordement ont permis un accord avec l'Évian Resort et la création d'une troisième antenne pour raccorder plusieurs établissements, dont la Grange au Lac, la future salle "La Source Vive", et les hôtels Royal et Ermitage.

Actuellement, cette troisième phase est en cours pour étendre le réseau vers le Nord-Ouest, et permettra ainsi de raccorder les immeubles du quartier Bennevy-Mémises, ainsi que plusieurs équipements culturels et sportifs municipaux de Passerat : le stade, le boulodrome, la Maison des associations et le Conservatoire.

Face à la hausse du coût de l'énergie, la SA Mont-Blanc a en effet décidé de se raccorder au réseau urbain. La chaufferie biomasse contribuera à réduire la précarité énergétique en offrant un chauffage plus abordable et réduira la dépendance aux énergies fossiles. Après l'avenue de la Dent d'Oche et l'avenue des Mémises, les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année chemin de Passerat, avenue de Fléry et avenue des Mateirons. L'accès pour les riverains est maintenu tout au long du chantier.

La chaufferie biomasse utilise des plaquettes forestières comme combustible, résultat du broyage de petites branches), favorisant ainsi une économie locale et durable.



La chaufferie s'agrandit

En prévision de l'extension, la chaufferie va être légèrement agrandie pour accueillir une nouvelle chaudière. "Les travaux d'agrandissement de la chaufferie sont réalisés en marge de l'extension du réseau de distribution pour la rendre opérationnelle fin 2024" explique Bertrand Vouaux, directeur des services techniques. La mise en service de la troisième antenne Nord-Ouest devrait intervenir au printemps 2025.

À terme, la chaufferie atteindra une puissance de 6 MW, produisant 14 GWh/an de chaleur, et réduira les émissions de gaz à effet de serre de 2 300 tonnes de CO₂ par an, soit l'empreinte carbone de 1 000 habitants.

La Ville a souhaité être exemplaire en matière de qualité de l'air. C'est pourquoi, en plus d'avoir installé une chaudière performante, elle a investi 250 000 € HT dans deux systèmes complémentaires de filtration des fumées : un système Multicyclone et un filtre électrostatique. "Grâce à cela, nous visons des performances nettement supérieures à ce que la réglementation nous impose, et sans comparaison avec les performances d'une installation de chauffage individuelle." précise le directeur des services techniques. Elle s'est aussi engagée à obtenir le label Ecoréseau+ pour certifier les performances environnementales exemplaires de la chaufferie.

À terme, le réseau s'étendra sur près de 7 km. Le coût des travaux à la charge du Syane après extension (antenne Nord-Est/Nord-Ouest et second brûleur), s'élèvera à 9 861 000 € HT, avec une subvention de l'ADEME de 4 683 000 € et une dotation de soutien à l'investissement local, DSIL de 300 000 €.



Bientôt un nouveau visage pour la route de la Corniche (RD21)

La route de la Corniche (RD21), axe essentiel sur les hauts d'Évian s'apprête à connaître une transformation d'envergure. Ce projet, mené par la Ville en partenariat avec le Département, vise à sécuriser la circulation tout en favorisant les mobilités douces.

Phasage des travaux pour limiter les impacts

Les travaux s'étaleront sur 9 mois, du 12 novembre 2024 à juillet 2025, en quatre phases successives pour limiter les perturbations :

- ▶ **Phases 1 et 2 (novembre 2024 à mars 2025) :** terrassement, empiérement, pose de bordures et aménagements de trottoirs, avec circulation alternée par demi-chaussée.
- ▶ **Phase 3 (mars à avril 2025) :** Reprise de l'enrobé et finalisation des accès pour piétons et cyclistes.
- ▶ **Phase 4 (mai à juillet 2025) :** Création du giratoire avec déviations sur la route de Saint-Thomas et adaptations des lignes de bus et des transports scolaires.

Le 3 octobre, une réunion publique s'est tenue à la Maison des associations pour présenter aux riverains le projet de réaménagement de la RD21, entre la route de Saint-Thomas et l'entrée de Neuvecelle. Porté par la Ville avec le soutien du Département et en collaboration avec la maîtrise d'œuvre du cabinet GTR, ce projet vise à sécuriser et moderniser cet axe stratégique emprunté chaque jour par environ 6 000 véhicules. Les travaux débutés le 12 novembre, ont donc pour objectifs principaux de renforcer la sécurité routière et favoriser les mobilités douces. Longue de 540 mètres, cette portion de la RD21, véritable porte d'entrée de la commune, bénéficiera d'infrastructures pour les piétons, cyclistes et automobilistes avec un abaissement de la vitesse à 50 km/h.

Le projet inclut à l'entrée, la création d'un giratoire à quatre branches à l'intersection de la route de Saint-Thomas, des trottoirs élargis, une voie cyclable de 2,50 mètres sur la partie nord de la chaussée, ainsi que deux arrêts de bus pour les transports scolaires et interurbains. Des zones de dépose et de collecte de déchets intégrées en bord de chaussée permettront une gestion plus efficace. Les travaux incluent, de plus, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, une étape réalisée par le SYANE (syndicat de l'aménagement numérique et de l'énergie), qui a finalisé sa mission en amont du lancement des travaux de voirie.

Le coût total de l'opération s'élève à 2,1 millions €, auxquels s'ajoutent les travaux d'enfouissement pour un montant de 760 000 €. Avec pour l'ensemble une participation financière de 500 000 € du Département et de 265 000 € du Syane.

A l'horizon 2025, le Conseil départemental prévoit également l'aménagement du carrefour de l'X, situé en amont, qui complétera ces travaux en renforçant la sécurité routière sur l'ensemble de la RD21. Ce projet structurant inclut également un partenariat financier avec la Ville d'Évian pour l'aménagement des abords, la Ville prenant à sa charge les coûts liés à l'intégration des mobilités douces et de l'éclairage public.



Lausanne-Évian : un premier Naviexpress le 16 décembre

Le 16 décembre prochain marquera une étape importante pour les frontaliers et les clients de la CGN. En effet, la Compagnie générale de navigation mettra en service son premier "Naviexpress" entre Évian et Lausanne. Ce bateau de dernière génération, le "Évian-les-bains", pourra accueillir 700 passagers et vise à désengorger les trajets aux heures de pointe. Avec ce renfort de la flotte, la fréquence des départs en matinée augmentera à un bateau toutes les 45 minutes, contre 90 mn actuellement.





La seconde phase sera menée en deux temps, de septembre à décembre 2024 et de mars à avril 2025.



Parvis et parking du Casino : la seconde phase en route vers plus de vert

Après la trêve estivale, la Ville a repris mi-septembre le réaménagement du parvis et des abords et la reconfiguration du parking du Casino. Après la partie Ouest, c'est maintenant au tour de la partie Est d'être totalement redessinée. L'objectif reste le même que pour la première phase : dégager la vue pour mettre en valeur le bâtiment, réorganiser le parking (qui comptera 43 places) et augmenter significativement les espaces verts, en désimperméabilisant certaines zones et en procédant à des plantations.

Le chantier est divisé en quatre secteurs, chacun correspondant à une phase. La première phase concerne le secteur devant le théâtre où la fontaine sera mise en valeur. La deuxième phase située en bordure Ouest et Sud du parking, vise à réduire la taille de celui-ci pour libérer de la surface et créer davantage d'espaces verts.

La troisième phase, devant les restaurants La Fabrik et l'Aster, a nécessité la réfection des réseaux. Les terrasses verront leur surface augmentée de manière significative et recouvertes de dalles granit identiques à celles de la première phase. La voie pompier a été stabilisée en grave bitume fin octobre, et l'enrobé final est prévu pour fin avril 2025.

Enfin, la quatrième phase, consacrée au réaménagement du parking, débutera en janvier et la pose des enrobés est prévue pour début avril. Les plantations seront réalisées par le service parcs et jardins. Elles sont programmées pour février 2025. L'ensemble de l'éclairage sera revu. Aux abords de la zone, le point d'apport volontaire sera déplacé afin d'être mieux intégré et la voirie sera effacée afin de mieux la fondre dans le nouvel environnement. La circulation allée du Théâtre sera modifiée.

Le coût total des travaux (phase 1 en 2023-2024 et phase 2 en 2024-2025) est de 1,8 millions d'euros.

Réaménagement du Quartier Franc : la 3^e tranche en préparation



La Ville va poursuivre la transformation du quartier Franc avec une troisième et avant-dernière phase, qui concernera la place de l'Église et le parvis de l'Église. Cette phase fait suite à la rénovation de la rue de l'église, la rue de la Monnaie et le débouché sur la rue du Lac, ainsi que la reconfiguration du jardin de la Gaffe. La consultation des entreprises est en cours et les travaux devraient démarrer en février 2025 pour une livraison prévue fin mai 2025.

Pour accompagner cette rénovation, la Ville a fait appel à GTR Sarl (Saint-Paul-en-Chablais). L'objectif de cette rénovation est de mettre en valeur ce quartier, le plus ancien de la ville, dont certaines bâtisses datent du Moyen Âge. Le réaménagement vise à effacer la voirie et créer une zone piétonne, comme c'est le cas pour la rue de la Monnaie et la rue de l'Église. Le même type de matériaux que ceux utilisés dans la rue de l'Église (dalles en granit et béton désactivé) sera employé pour ces travaux. L'éclairage sera également entièrement rénové.

Cette troisième tranche de travaux fait la part belle aux espaces verts. En effet, de grandes fosses de plantation permettront d'installer des arbres sur la place et le parvis de l'Église, créant ainsi des îlots de fraîcheur. Une réunion d'avant travaux sera organisée avec les riverains afin de les informer du déroulement du chantier.

En prévision des travaux, les concessionnaires de réseaux souterrains ont été consultés. La CC-PEVA procédera au changement de la conduite d'eau potable. Des bornes seront installées pour interdire la circulation automobile après 10h.

L'investissement pour la 3^e tranche est estimé à 900 000 €. Le coût total de l'opération est de 2 000 000 €, subventionnée à hauteur de 107 235 € par la Région et 40 000 € par le Département.





La Buvette Cachat est entrée fin juin dans la deuxième phase de sa réhabilitation. Cette étape implique d'importants travaux en sous œuvre, avant la reconstruction du grand promenoir, prévue au printemps prochain. Revue de détails.

Je donne pour la restauration de la Buvette Cachat

Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt. Si vous êtes un particulier, la réduction d'impôt est de 66 % du don. Si vous êtes une entreprise, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60 % du don.

Visionnez les travaux sur la chaîne youtube :
<https://www.youtube.com/channel/UCYbZtGfSFFbOdSNytILCJQw>



Un atelier participatif
a été organisé le 5 novembre.



Buvette Cachat, deuxième phase : un chantier d'envergure pour 18 mois

La deuxième phase de la réhabilitation de la Buvette Cachat a débuté cet été, et la cour intérieure a pris des allures de chantier archéologique. L'entreprise de gros œuvre sur place y restera jusqu'au début 2025. Après la dépose de la passerelle de l'école et la démolition d'un bâtiment de caves vétustes, la zone entre la Buvette Cachat et l'école est sur le point d'être complètement réaménagée. Les caves reconstruites et le toit surélevé vont permettre de créer un parvis et un accès indépendant à l'école, distinct de celui de la Buvette Cachat.

Cette nouvelle construction, équipée d'un monte-charge accessible depuis le parvis, desservira le niveau inférieur de la Buvette, où se trouveront les zones techniques.

Sur le site de la Buvette Cachat elle-même, les choses se précisent également. *"Actuellement, l'entreprise réalise les travaux de gros œuvre qui se trouveront sous le promenoir. A ce stade, ils coulent les poteaux en béton à l'aplomb des futurs poteaux en bois pour en supporter le poids"* explique Romain Larcher, architecte du patrimoine de RL & associés, responsable du suivi du chantier. D'ici fin novembre, la dalle supérieure de ce structure devrait être coulée pour les protéger de la pluie. Ensuite, des travaux de structure intérieure créeront un plancher intermédiaire.

En plus de ces nouvelles fondations, le promenoir exige une extension du niveau enterré. *"Les parties sur lesquelles nous travaillons appartiennent au premier établissement thermal, construit avant la Buvette Cachat. Elles ont été remaniées en profondeur il y a 120 ans pour des usages techniques. Comme ces espaces sont plus petits que le promenoir à venir, nous les agrandissons latéralement pour créer un couloir de service desservant les différentes pièces"* précise l'architecte.

La réalisation de ce couloir est prévue entre la fin de cette année et le début de l'année prochaine. Malgré les défis techniques, le chantier réserve son lot de bonnes surprises : certaines parties enterrées révèlent des maçonneries en bon état qui pourront être conservées et des structures qui pourront être réutilisées.

Tandis que les maçons avancent, les autres corps de métier notamment les menuisiers et les ferronniers se préparent à leur tour. Les charpentiers ont commencé le débit des bois pour le promenoir. Et la taille débutera dès novembre, avec une organisation en chaîne pour assurer le rythme. *"Ce sera un travail en continu, tailler le bois pendant que le sciage continue"* explique le maître d'œuvre. Le mur de fond du promenoir sera monté début 2025 et l'ossature principale sera posée au printemps prochain, avec un objectif d'achèvement pour fin juin.

En parallèle, les études pour les aménagements intérieurs sont en cours de finalisation.

La consultation des entreprises suivra, afin que les travaux intérieurs puissent débuter le plus tôt possible en 2025.

Le coût de la 2^e tranche est 5 538 000 € ttc, avec une subvention de 2 000 000 € de la Région et 2 000 000 € du Département.



Une concertation pour recueillir les avis des habitants

Pour que ce lieu corresponde pleinement aux attentes de la population, la Ville a mené une concertation publique du 20 septembre au 20 octobre concernant le devenir de la Buvette Cachat. Ce processus, qui a recueilli de nombreuses idées et opinions, constitue une étape clé dans l'élaboration d'un projet qui reflète les souhaits des habitants et des visiteurs.

Dans la continuité de cette démarche, la municipalité a organisé un atelier participatif qui a réuni une trentaine de personnes sur site le 5 novembre. Cet atelier a permis de poursuivre la réflexion engagée et d'approfondir les échanges autour de la transformation du site en un espace multifonctionnel, alliant promenade, espace muséographique et boutique d'insertion.



La Ville veut végétaliser ses cours d'école

La Ville d'Evian lance un projet ambitieux de transformation de ses cours d'école en véritables "cours jardin".

Ce concept vise à remplacer ou aménager les surfaces bétonnées ou enrobées par des espaces plus verts et ombragés, favorisant ainsi la biodiversité, le bien-être des élèves et l'adaptation au changement climatique.

Une concertation a été menée dans les écoles maternelles et primaires du Mur Blanc et du Centre et dans les trois structures de la petite enfance. "Elle a été réalisée auprès des élèves, des enseignants, des agents municipaux, ainsi qu'auprès des directrices de crèches" précise Anne-Marie Wallet, chargée de mission développement durable au sein de la Ville d'Evian.

Pour réaliser le projet, la Ville a fait appel au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 74) qui, en lien avec une paysagiste conceptrice, a été chargée de mener la concertation, établir le diagnostic des usages et le cahier des charges pour le maître d'œuvre. "L'expertise du CAUE 74 sera précieuse pour concevoir des espaces qui répondent aux besoins spécifiques de ce lieu et offrir aux enfants et au personnel éducatif un environnement agréable et apaisant" explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge du cadre de vie.

A ce jour, la consultation pour sélectionner le maître d'œuvre est en cours, et les travaux pour l'ensemble de ces structures sont programmées pour 2025. "Les cours des écoles du Centre et de l'école maternelle du Mur Blanc sont sur dalle. Cela implique de faire appel à des techniques de végétalisation et d'ombrage adaptées aux sites. Il en est de même pour la terrasse de la crèche Littorella" explique Jean-Pierre Amadio. Les autres cours, notamment, celles de l'école élémentaire du Mur Blanc, du multi-accueil "La Bulle" et de la micro crèche "Les Acacias", seront désimperméabilisées, puis végétalisées. Ces aménagements permettront d'apporter végétation, zones de fraîcheur et matériaux naturels dans l'enceinte de la cour.

Face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, cette initiative s'inscrit dans une politique de long terme pour améliorer les espaces publics en renforçant leur durabilité. Les cours d'école végétalisées permettent de créer des zones de répit et de réduire la chaleur grâce à des arbres et des sols perméables, offrant ainsi un environnement plus adapté aux élèves et au personnel éducatif.

La concertation pour l'école des hauts a eu lieu en novembre afin de compléter le projet de travaux en cours, tandis que celle de l'école de la Détanche est prévue pour 2025.

La cour de l'école primaire du Centre, bien que sur dalles, sera végétalisée et ombrée.



L'inauguration a eu lieu en présence des représentants des clubs service.



Le Lions Club et le club Sorooptimist le Léman ont financé deux nouveaux frigos solidaires

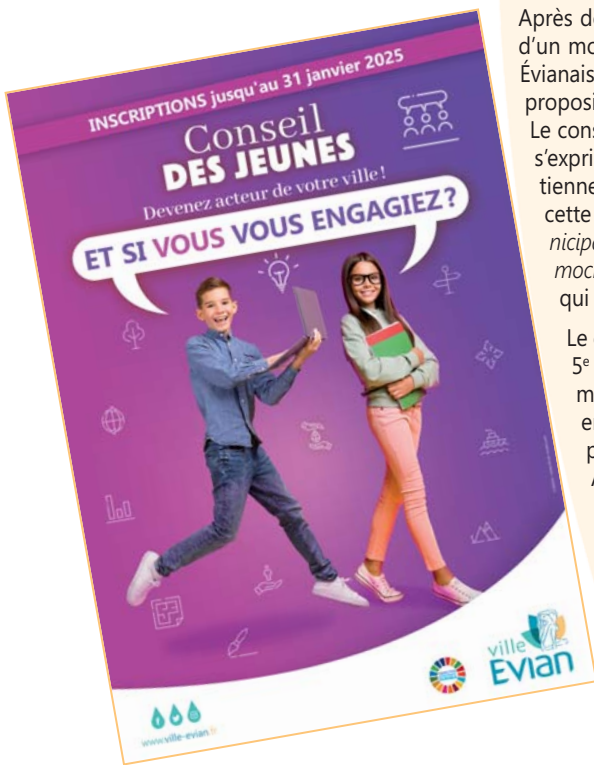
Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la Ville d'Evian, en partenariat avec l'association Les Frigos solidaires, a installé deux nouveaux frigos près des écoles de la Détanche et du Mur Blanc, financés à hauteur de 1 600 € chacun par le Lions Club et le club Sorooptimist Le Léman. Ces frigos permettent aux habitants, commerçants, et associations de déposer de la nourriture en libre accès pour les personnes en difficulté, tout en respectant certaines règles de conservation.

Cette initiative vise à offrir une alimentation de qualité, réduire le gaspillage et renforcer les liens sociaux. Les frigos sont entretenus par les agents des écoles et sont accessibles à tous, sous la responsabilité de chacun pour retirer les produits périmés. L'inauguration a eu lieu le 30 septembre en présence des représentants des deux clubs services et de l'association "Les Frigos solidaires".

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable de l'ONU auxquels la Ville adhère, notamment en matière de lutte contre la faim, la malnutrition, la pauvreté et les inégalités. Elle fait aussi partie du programme "Petites Villes de demain", auquel Evian adhère pour soutenir le développement durable et la solidarité sur son territoire.



Le conseil des jeunes se renouvelle



Après deux ans de mandat, le conseil des jeunes d'Évian se renouvelle. Suite à une campagne d'un mois, la Ville a relancé cette instance de démocratie participative qui permet aux jeunes Évianais de s'impliquer activement dans la vie locale et de devenir une force de réflexion et de proposition.

Le conseil des jeunes offre un espace d'échanges et de concertation où ses membres peuvent s'exprimer sur les projets municipaux, partager leurs idées et concrétiser des initiatives qui leur tiennent à cœur. Christophe Bochaton, adjoint au parcours de vie, souligne l'importance de cette plateforme : "Les jeunes peuvent non seulement donner leur avis sur les actions de la municipalité, mais aussi apprendre la citoyenneté et découvrir le fonctionnement des instances démocratiques". De plus, les jeunes élus collaborent avec le conseil des sages, une autre instance qui regroupe des aînés, favorisant ainsi les liens intergénérationnels.

Le conseil des jeunes est composé de volontaires âgés de 12 à 17 ans, allant de la classe de 5^e à la classe de première. Régie par une charte, cette instance est présidée par l'adjoint au maire au parcours de vie et animée par les informatrices du service jeunesse. Les membres, engagés pour un mandat de deux ans, se réuniront régulièrement pour travailler sur des projets d'intérêt général.

Avec cette initiative, la Ville d'Évian souhaite encourager la participation des jeunes à la vie de la communauté, tout en leur offrant une véritable expérience citoyenne.

Les candidat(e)s ont jusqu'au 31 janvier, pour envoyer leur candidature par mail à courrier@ville-evian.fr ou par courrier à la Mairie d'Évian, accompagnée de l'autorisation parentale.

La carte avantage confirme son succès auprès des familles

La Ville met à l'honneur des Evianais engagés

Le 25 novembre, la municipalité a organisé une cérémonie à l'espace Brunnarius pour saluer l'engagement de citoyens qui se distinguent ou se sont distingués par leur implication dans la vie locale, que ce soit dans les domaines patriotique, civique, social, culturel, éducatif ou économique.

Parmi les personnes distinguées cette année figuraient Enzo Bonopéra, ancien combattant de 98 ans; l'association Accueil et Partage, dédiée au soutien des personnes en difficulté; Denise Lhopitault de La Cave à Paul; Monsieur et Madame Tran du restaurant La Baie d'Alon; Charles Lenoir, président de l'association Agonda, qui célèbre les 10 ans des grandes orgues de l'église; Alain et Sylvie Portier, de l'association Lez Arts de la fête, qui marque ses 30 ans d'existence; Claude Gerbaulet, médecin et passionnée d'histoire et de patrimoine; Le lieutenant Jean-Marc Faure, ancien responsable du centre de secours; ainsi que les membres du club Phil'Chablais, médaillés aux championnats de France de philatélie.



Durant le mois de septembre, la Ville a procédé au renouvellement des "cartes Avantage".

Ce dispositif qui a remplacé la carte quotient familial en 2022, vise à faire bénéficier un plus grand nombre d'Evianais d'un accès large aux services publics communaux. Grâce à la carte Avantage, des réductions s'appliquent sur les tarifs des services municipaux : restaurant scolaire, garderie périscolaire, transport scolaire, conservatoire, médiathèque, expositions du Palais Lumière, abonnement au centre nautique, cours de natation gratuits pour les enfants des foyers des échelons 1 à 3 inclus (en fonction du nombre de places disponibles), ainsi que sur les activités destinées aux jeunes et aux seniors, y compris auprès des associations qui adhèrent au dispositif. La carte donne également droit à des réductions sur les tarifs intercommunaux de transport urbain.

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif confirme son succès auprès des familles, avec 995 cartes délivrées, profitant à 341 familles bénéficiaires.

Les Evianais avaient jusqu'au 29 novembre pour déposer leur demande auprès du CCAS pour l'année 2024-2025.

Passé ce délai, seules les nouvelles familles arrivant à Évian peuvent encore effectuer une demande pour l'année en cours. Pour rendre l'information accessible aux personnes ayant des difficultés de lecture qu'il s'agisse de handicaps cognitifs, de troubles de l'apprentissage, de personnes âgées ou de personnes maîtrisant mal la langue, le prospectus a été traduit en FALC (Facile à lire et à comprendre).

Cette initiative du CCAS vise à favoriser l'inclusion sociale en garantissant que tout le monde ait accès aux mêmes informations et opportunités.

La carte avantage bénéficie à 995 Evianais en 2024-2025.



Evian, destination pionnière pour un tourisme accessible à tous



Depuis 2018, Evian s'engage activement pour l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap. La Ville et son office de tourisme travaillent ensemble pour réduire les inégalités et favoriser l'intégration, en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

En 2023, Evian Tourisme a obtenu le label "Tourisme et Handicap", et le site internet a été repensé pour inclure une section dédiée. Des aménagements tels que des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), des documents en "Facile à lire et à comprendre" (FALC), un personnel formé à l'accueil inclusif, et un guide d'accessibilité illustrent cet engagement. Aujourd'hui, Evian se distingue comme une destination inclusive, offrant une expérience de qualité de l'arrivée en bateau aux activités de loisirs et d'hébergement.

Des personnalités comme Romain Guérineau (alias Roro le costaud), tétraplégique et influenceur avec plus d'un million d'abonnés, ainsi que Sophie Vouzelaud, première dauphine de Miss France 2007, ont récemment découvert les installations accessibles d'Evian, valorisant cette démarche inclusive.



Sophie Vouzelaud est venue promouvoir l'accessibilité de la station éviannaise.

Sophie Vouzelaud, ambassadrice de la langue des signes à Evian

Dans le cadre de son engagement pour l'accessibilité, la Ville d'Evian et son office de tourisme souhaitaient depuis longtemps mettre en avant la langue des signes française (LSF). Cet objectif a pris vie grâce à la participation de Sophie Vouzelaud, née malentendante et militante pour la reconnaissance des handicaps invisibles. Le 9 septembre dernier, Sophie Vouzelaud a passé une journée de tournage à Evian pour présenter, en LSF, les principaux sites touristiques de la ville.

Devant la caméra de Clément Choukroun, elle a su mettre en valeur ces lieux avec naturel et précision. Reçue à l'hôtel de ville par la maire Josiane Lei, Sophie a échangé sur les actions en cours et les efforts à poursuivre pour renforcer l'accessibilité à Evian. Ce film, témoigne des avancées de la Ville et sensibilise le public aux enjeux de l'accessibilité pour tous.

<https://www.youtube.com/@eviandestination5057/videos>



Evian, une démarche de qualité pour des vacances accessibles à tous

L'office de tourisme d'Evian poursuit une démarche de qualité centrée sur l'accessibilité pour les loisirs et les vacances. En 2023, il a obtenu le label "Tourisme et Handicap" pour les quatre types de handicap (auditif, mental, moteur, visuel) et s'inscrit dans la démarche H+ de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour mieux informer sa clientèle, l'office de tourisme met à disposition une boucle magnétique pour les malentendants, ainsi que des brochures "Circuit historique" et "Visites et balades" en version FALC à la demande. Un travail de fond a été réalisé pour référencer les équipements et aménagements accessibles, couvrant hébergements, restaurants, loisirs, et stationnements.

Ces informations sont disponibles sur le site internet, dans une section dédiée au tourisme accessible : www.evian-tourisme.com/tourisme-et-handicap/





De nouveaux commerces et activités

Sixième ou 6 sens

Alexandra Ebert
(Epicerie fine, prêt à manger)
2, rue nationale
Tél. 04 57 43 14 12
evian.epicerie@gmail.com



Restaurant L'Amphore

Julia et Mikaël Valot
5, rue Bugnet
Tél. 04 50 75 40 72
Lamphore.evian@gmail.com
<https://lamphore-evian.fr/>



Capitaine Repair

Quentin Revillet
(Réparation de smartphones et tablettes)
37, rue Commandant Madelaine
Tél. 04 58 66 34 76
hello@capitainerepair.com



Institut de beauté & bien-être "Revissens"

Virginie Vion
(Espace beauté & bien-être hommes et femmes
Soins du visage, beauté des mains et des pieds...)
38, rue de la Touvière
(1^{er} étage)
Tél. 06 15 47 87 23
revissens.evian@gmail.com
cérémonie
www.revissens.fr
Facebook et Instagram



Galerie RART

(Galerie d'art)
51, avenue Anna de Noailles
Sur rendez-vous
Tél. 04 50 80 25 84
info@rart-galerie.com
www.rart-galerie.com
Instagram, Facebook
et LinkedIn : [rart.galerie](https://www.linkedin.com/company/rart-galerie)



La Ville veut donner au marché un nouvel élan

La Ville d'Evian souhaite faire évoluer son marché de plein air. Pour ce faire, elle a mandaté la société AID (69) qui a réalisé cet été une enquête auprès des consommateurs pour connaître leur perception du marché, ainsi que leurs besoins et attentes.

L'enquête met en évidence des atouts tels qu'un emplacement agréable dans un cadre urbain de qualité et une clientèle variée. Toutefois des défis subsistent comme la forte saisonnalité, un nombre limité de producteurs locaux et un aménagement peu attractif. Pour répondre à ces problématiques, plusieurs opportunités se présentent notamment l'amélioration du cadre urbain, grâce aux travaux en cours, et la valorisation des produits locaux.

Les prochains enjeux incluent la création d'espaces conviviaux, l'amélioration de l'expérience client (l'accueil et le service, la facilité de circulation, l'atmosphère générale, etc.), l'élargissement des horaires pour attirer une clientèle plus variée, notamment les actifs. L'objectif serait de faire du marché d'Evian, une vitrine de la production locale, avec une communication renforcée et une meilleure visibilité. Autant de questions actuellement en débat.



Comment effectuer une demande de logement social ?

Dans un département où les demandes de logements sociaux sont nombreuses, le délai d'attribution peut varier de 12 à 24 mois. La demande obéit à une procédure bien définie.

Voici les démarches à suivre.

1. Enregistrement de la demande :

Pour débiter, enregistrez votre demande de logement social sur le Système national d'enregistrement (SNE) via le site : www.demande-logement-social.gouv.fr. Remplissez le formulaire en ligne avec vos informations personnelles et téléchargez les documents requis : pièce d'identité, deux derniers avis d'imposition et votre carte vitale.

2. Obtention du numéro unique d'enregistrement (NUD) :

Une fois votre demande validée, un numéro unique d'enregistrement (NUD) vous sera attribué. Ce numéro est essentiel pour le suivi de votre dossier.

3. Examen des dossiers et critères de sélection :

Les bailleurs sociaux, ainsi que la préfecture, disposent de logements qu'ils attribuent en fonction de critères tels que la situation familiale, les revenus et l'état de précarité. La commission d'attribution examine les dossiers et prend la décision finale. Les dossiers incomplets sont automatiquement refusés.

Aide auprès du CCAS :

Vous pouvez aussi vous rendre au centre communal d'action sociale (CCAS) d'Evian, situé au 2 ruelle du Nant d'Enfer, pour enregistrer votre demande. Le CCAS pourra vous guider dans le dépôt de dossier mais n'intervient pas dans l'attribution finale.



Cette année, une distribution inédite des colis de Noël attend les aînés

A l'approche des fêtes, la Ville d'Evian et son centre communal d'action sociale offriront à nouveau des colis de Noël aux Evianais(e)s de plus de 70 ans. Chaque colis contient uniquement

des produits locaux proposés par les commerçants évianais. Quant aux résidents des EHPAD, un goûter spectacle leur sera offert début janvier à l'occasion des vœux de la nouvelle année.

Cette année, la distribution prendra une forme nouvelle : elle s'effectuera par quartier avec des moments festifs dans les écoles primaires de la commune.

Les écoliers se joindront à l'événement pour participer à la distribution. Ces rendez-vous s'inscrivent dans le cadre du projet « A Nous de Jouer » visant à créer des liens entre les générations et favoriser les rencontres entre les habitants des quartiers.

Renseignements complémentaires au pôle senior du CCAS : 04 50 75 00 71



Sophie Berthillier, directrice du CCAS et de l'action sociale

Sophie Berthillier est la nouvelle directrice du centre communal d'action sociale (CCAS) et de l'action sociale d'Evian. Rencontre.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel et de ce qui vous a conduit à prendre la direction du CCAS ?

J'ai réalisé toute ma carrière au service des personnes en situation de handicap, dans diverses fonctions d'encadrement et de management. Ce parcours m'a aussi mené vers la formation professionnelle pour adulte et le conseil en évolution de carrière. M'orienter ensuite vers un CCAS m'est donc apparu comme une évidence : cela permet de m'engager pleinement dans la stratégie de politique sociale. De plus, arrivée il y a une vingtaine d'années en Haute-Savoie, j'ai un affect particulier pour cette région et pour Evian.

Quelles sont vos principales priorités pour le CCAS et l'action sociale à Evian ?

Les actions du CCAS s'inscrivent dans les objectifs définis par la municipalité afin de répondre aux besoins du public en matière de solidarité et d'aide sociale. Nous travaillons ainsi à la lutte contre l'exclusion, au soutien des personnes âgées et en situation de handicap, et à l'accueil des jeunes enfants. Mon rôle est de poursuivre ces missions essentielles tout en apportant un regard neuf : je souhaite revisiter certaines actions et développer des projets dédiés aux personnes en situation de handicap. Le logement représente également un défi important en raison des contraintes locales.

Comment comptez-vous améliorer le soutien aux personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité ?

Malgré les contraintes financières, il est essentiel de maintenir les actions sociales et l'aide au public vulnérable. Nous pouvons compter sur le soutien de la municipalité, mais il est important de faire appel à d'autres soutiens, tels que des mécènes, et renforcer nos partenariats avec d'autres acteurs, comme les associations locales. Unir nos efforts permettra d'apporter un soutien plus global et plus efficace aux personnes dans le besoin.

Quels sont les principaux défis que vous anticipez dans votre nouveau rôle ?

La politique sociale doit s'adapter au plus près des besoins du public. Or ces besoins évoluent avec le temps, avec les mutations de la société. Un travail prospectif permettra d'orienter nos actions dans le temps. Il s'agit de cibler les zones, les problématiques... mieux connaître les situations pour mieux y répondre. Les actions d'aide aux plus démunis et la lutte contre la précarité, allant jusqu'à la marginalisation doit être anticipée au maximum pour porter ses fruits : agir avant que la précarité ne s'installe.

Quelles valeurs et approches guideront votre travail avec les équipes et les usagers du CCAS ?

La valeur principale est l'accueil inconditionnel au public : accueillir, recevoir, écouter et guider au mieux.

Une plateforme de répit pour les aidants du Chablais

Les Hôpitaux du Léman lancent la "plateforme de répit des aidants du Chablais" pour soutenir les proches accompagnant une personne atteinte d'Alzheimer, de Parkinson, de sclérose en plaques, ou en perte d'autonomie.

Ce service gratuit, financé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, propose écoute, soutien psychologique, et activités de loisirs pour soulager les aidants. En partenariat avec les hôpitaux, EHPAD, associations et structures d'aide à domicile, la plateforme offre des solutions de répit, renforce la compréhension des maladies et crée un espace d'échange entre aidants.

Les mardis, jeudis, vendredis, de 9h à 17h30 au 06 74 74 51 88 ou par mail pfra@ch-hopitauxduleman.fr



Pauline Ginet, neuropsychologue est votre interlocutrice.



CITOYENNETÉ, CULTURE & COHESION : PARTICIPEZ !

La Ville d'Évian relance son budget participatif pour 2025. Avec une enveloppe de 100 000 € alloués, les Évianais sont invités à proposer et voter pour des projets qui amélioreront leur quotidien. Top départ le 2 janvier !

Comment ça marche ? Un processus en quatre étapes :

- 1. Dépôt des idées (2 janvier-28 février) :**
Les Évianais dès 16 ans et les associations proposent leurs projets, soit en ligne, soit en mairie.
- 2. Sélection des projets (1er-15 mars) :**
Un jury composé d'élus, d'habitants et d'experts évalue la faisabilité et l'intérêt des propositions.
- 3. Vote citoyen (15 mars-15 avril) :**
Les Évianais votent pour leurs projets favoris. Ceux ayant reçu le plus de soutien seront intégrés au budget municipal.
- 4. Annonce des lauréats (mai) :**
Les projets retenus seront dévoilés, puis mis en œuvre avec le soutien de la ville.

Comment participer ?

Le dépôt des idées et le vote se feront en ligne sur www.ville-evian.fr, avec une option de participation en mairie pour ceux qui préfèrent un formulaire papier. Ce budget participatif est une opportunité pour chaque Évianais de s'impliquer dans l'avenir de sa ville, en contribuant à des projets concrets, utiles et durables.

Budget participatif 2025 : à vous de décider !

Après une première édition en 2024, Evian renouvelle son budget participatif, offrant à ses citoyens la possibilité de décider eux-mêmes de projets qui transformeront leur ville. Dotée d'une enveloppe de 100 000 €, cette initiative permet à chaque Évianais dès 16 ans, ainsi qu'aux associations, de proposer des projets d'intérêt général dans quatre domaines prioritaires : aménagement urbain, vie sociale, sport et éducation, et vie associative.

Le budget participatif vise à renforcer la participation des citoyens, améliorer la qualité de vie et intégrer les objectifs de développement durable définis par l'ONU. Il offre un cadre de dialogue entre habitants et élus et permet aux citoyens de mieux comprendre les priorités municipales en ayant un rôle direct dans les choix pour leur ville.



À l'initiative des habitants, un parc de loisirs pour chiens sera aménagé au Mur Blanc, sur l'ancien terrain de pétanque.

Budget participatif 2024 : Retour sur les premiers projets citoyens

En 2023, la Ville a lancé son premier budget participatif, permettant aux habitants de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Avec 47 idées soumises et 203 votes enregistrés, cette initiative a abouti à la sélection de trois projets, qui sont sur le point d'être mis en œuvre : un espace convivial au parc Dollfus avec des jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un parcours sensoriel et des tables de pique-nique ; un parc de loisirs pour chiens pour que nos compagnons puissent se dépenser et qui verra le jour sur l'ancien terrain de pétanque du Mur Blanc ; et enfin, des assises au bord de l'eau autour du square Henri-Buet pour profiter du lac et des événements de l'esplanade. Ces projets ont été pensés par et pour les Évianais.

Lors d'une réunion finale le 4 novembre, les détails des équipements ont été présentés aux habitants avant leur installation prochaine. Ce premier bilan confirme l'enthousiasme citoyen et ouvre la voie à de futures initiatives participatives.

C'est dans le cadre atypique de l'ancienne caserne des pompiers que la Ville d'Evian a dévoilé le 20 septembre au soir, sa nouvelle saison culturelle 2024-2025. Lors de cette soirée, Josiane Lei, maire et Magali Modaffari, adjointe à la Culture, ont annoncé des projets ambitieux visant à enrichir l'offre culturelle de la ville tout en renforçant l'engagement citoyen.

"La Caserne": un tiers-lieu culturel et social à inventer

La grande nouveauté de cette saison est la transformation à venir de l'ancienne caserne des pompiers en un espace dédié aux musiques actuelles et aux cultures contemporaines, qui portera le nom de "La Caserne".

Ce lieu, situé à un carrefour stratégique à l'entrée de la ville et adossé au Palais des festivités, répondra aux attentes des jeunes, des artistes locaux, et des Evianais. Il deviendra un véritable laboratoire créatif où l'expression artistique sera encouragée, avec des événements organisés en soirée et les week-ends.

En complément, une consultation architecturale est lancée pour concrétiser ce projet dans les 15 mois à venir. La population est invitée à participer à un cycle d'échanges tout au long de l'année afin de co-construire les règles de vie et les orientations artistiques de ce lieu.



"À Nous de Jouer" : la musique, moteur d'engagement citoyen

La Ville d'Evian et son conservatoire ont lancé « À Nous de Jouer », un projet qui mobilise la musique pour renforcer le lien social et promouvoir l'engagement durable. Rassemblant 1200 enfants, 300 musiciens et des centaines d'habitants, ce programme participatif mêle spectacles, balades conviviales et moments de partage intergénérationnels. En plus de favoriser la découverte du patrimoine local, il adopte une démarche écoresponsable avec des événements zéro déchet. Porté par des valeurs telles que la coopération, l'inclusion, l'optimisme, la créativité et l'engagement durable, « À Nous de Jouer » réunit enseignants, associations, entreprises et citoyens pour construire un projet collectif.

Les festivités culmineront en juin 2025, à l'occasion de la Fête de la musique et de Festiléman, avec une série d'événements artistiques ouverts à tous. Ce grand final marquera une étape décisive pour ce projet, qui ambitionne dès 2025 de dépasser le cadre culturel pour devenir un véritable état d'esprit partagé au service du vivre-ensemble et d'un avenir plus vertueux.



Evian, candidate au Réseau des villes créatives de l'UNESCO

Enfin, lors de cet événement, Josiane Lei a annoncé qu'Évian se portait candidate pour d'intégrer le prestigieux Réseau des villes créatives de l'UNESCO en 2025, avec l'ambition de faire rayonner son patrimoine culturel et artistique à l'échelle internationale. Ce réseau, créé en 2004, rassemble plus de 350 villes dans le monde qui font de la créativité et de la culture, un levier de développement durable et de transformation sociale. Par cette démarche, la Ville souhaite valoriser son identité culturelle et musicale tout en promouvant des valeurs de paix, d'inclusion, et de respect environnemental.

Forte d'un patrimoine culturel riche et vivant, Evian s'appuie sur des initiatives participatives comme "À Nous de Jouer", ou des festivals comme "Festiléman" et le Festival Off des Rencontres Musicales.

La ville se distingue également par des équipements modernes, auxquels viendront s'ajouter dans un proche avenir, la future salle de concert "La Source Vive" que l'Evian resort construit à côté de la Grange au lac et la future "Caserne", dédiée aux musiques actuelles et aux jeunes talents.

Cette candidature à l'UNESCO met en avant une vision inclusive, innovante et durable, où la culture renforce les liens entre générations et quartiers.

Si elle rejoint le Réseau, Évian souhaite aussi renforcer son rôle de ville promotrice de paix, inspirée par une riche histoire diplomatique.



Evian confirme son label Quatre fleurs

Le jury national des villes et villages fleuris a renouvelé le label "Quatre fleurs" à la Ville d'Evian, confirmant une nouvelle fois son statut d'excellence en matière de fleurissement et de gestion durable.

Bien au-delà du simple fleurissement, ce label, que la commune détient depuis 1968, est une reconnaissance nationale de la qualité de son cadre de vie, de son patrimoine végétal, et de ses efforts continus pour intégrer les objectifs de développement durable dans l'ensemble de ses aménagements publics.

En effet, ce nouveau défi a été l'occasion de mettre en exergue la démarche singulière que la Ville a entreprise pour préserver l'environnement à travers les 17 objectifs de développement durable de l'ONU et de tendre ainsi vers une ville durable et résiliente.

Lors de la visite de juillet 2024, quatre membres du Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) ont pu constater l'engagement de la ville pour la protection de l'environnement.

En visitant 13 lieux emblématiques de la ville, allant des jardins de l'eau du Pré-curieux au centre nautique en passant par les hauts de la ville, le jury a été impressionné par l'ampleur des transformations urbaines en cours et la gestion exemplaire des espaces verts.

Selon Thibaut Beauté, président du CNVVF : *"Evian se distingue par un modèle managérial innovant, associant exigence et participation de tous les acteurs locaux. La ville se positionne en véritable ambassadeur du développement durable, un rôle qui s'étend à l'ensemble des habitants et des acteurs économiques, associatifs et politiques".*

La gestion différenciée des espaces verts, l'utilisation exclusive de techniques respectueuses de l'environnement (sans produits phytosanitaires, avec des plantations adaptées aux nouveaux défis du changement climatique, nécessitant peu d'eau et présentant une rusticité appropriée...) et la sensibilisation des citoyens, notamment des plus jeunes, aux enjeux écologiques sont autant d'atouts ayant permis à Evian de briller une fois encore.

Cette réussite est le fruit du travail collectif de l'ensemble des services municipaux, avec en première ligne le pôle cadre de vie, comprenant les services jardins, voirie, propreté urbaine et garage, mais également le service bâtiment, ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette distinction.

Le jury a également souligné les nombreuses initiatives sociales et solidaires telles que les "Frigos solidaires" et les ateliers de recyclage, ainsi que des événements phares comme Le Fabuleux Village, FestiLéman, et "Rendez-vous aux jardins" qui renforcent le lien entre la nature, la culture et la société.

La remise officielle du prix aura lieu le 3 décembre, à la salle Gaveau à Paris, en présence des élus locaux et des membres du CNVVF.

Consulter le dossier de candidature de la Ville :

<https://ville-evian.fr/content/uploads/2024/07/Dossier-de-candidature-label-Quatre-fleurs.pdf>

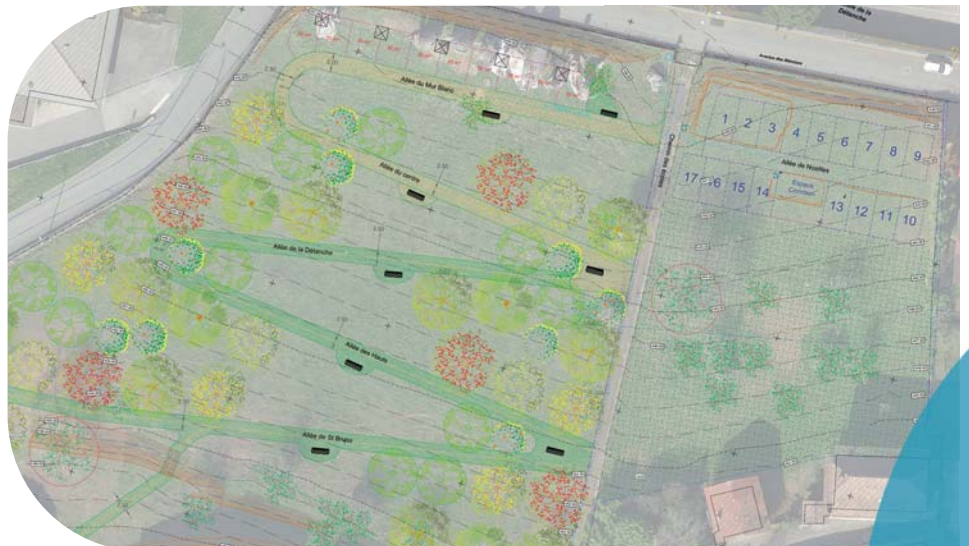


Le projet de verger collectif se précise

Le service cadre de vie aidé par une entreprise paysagère éviaisane, a entrepris l'aménagement du verger collectif et solidaire route de l'horloge, dans le quartier de la Détanche, à proximité des nouveaux jardins familiaux. Les cinq écoles communales seront associées à la plantation de 25 arbres fruitiers (des variétés locales de pommiers, poiriers cerisiers et pruniers) d'ici la fin de l'année. 25 autres arbres seront plantés en 2025.

L'aménagement prévoit la création d'un cheminement en herbe, la pose d'un réseau d'arrosage avec récupération des eaux de pluie et la construction d'une réserve à eau.

Le coût de l'opération s'élève à 86 000 € pour la création des jardins et du verger.



Les Jardins familiaux de l'horloge inaugurés



Le 6 août, les premiers locataires des jardins familiaux de l'Horloge à Évian ont pris possession de leurs parcelles situées route de l'Horloge, dans le quartier de la Détanche. Neuf familles, accueillies par les représentants municipaux, ont découvert leurs terrains de 30 m², déjà aménagés et prêts à être cultivés. Délimitées par des ganivelles et bien exposées, ces parcelles sont une nouvelle étape de la politique environnementale de la ville, qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à promouvoir un mode de vie plus durable.

Depuis 2019, Évian déploie plusieurs jardins partagés dans chaque secteur géographique pour renforcer les liens sociaux et encourager la biodiversité. Si bien qu'aujourd'hui, tous les quartiers d'Evian ont leur jardin partagé. Les jardins familiaux de l'Horloge s'adressent aux résidents du quartier sans espace extérieur cultivable, leur offrant un lieu pour jardiner pour leurs propres besoins, sans activité commerciale autorisée. Les locataires de ces parcelles paient une cotisation annuelle de 90 € à raison de 3 €/ m².

Les terrains, préparés par les services municipaux, sont accessibles uniquement aux locataires et aménagés dans une démarche écologique avec récupérateurs d'eau et cabanes à outils collectives. Les règles d'entretien respectent strictement l'interdiction des produits phytosanitaires, favorisant des méthodes naturelles de jardinage. D'autres jardins familiaux sont déjà en projet, notamment dans le parc des Tours.

Une charte pour la cohabitation harmonieuse entre humains et animaux

Avec sa Charte des animaux en ville, la Ville d'Evian réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité et du bien-être animal. En conciliant santé publique, protection de la biodiversité et bien-être animal, cette charte pose les bases d'une cohabitation harmonieuse entre humains et animaux, qu'ils soient domestiques, exotiques, ou issus de la faune urbaine. La Ville reconnaît ainsi l'importance de protéger les animaux de compagnie tout en maîtrisant leur impact sur les écosystèmes locaux. Elle incite les propriétaires à prendre des mesures pour limiter les effets négatifs, notamment la stérilisation et le respect des lois qui interdisent la maltraitance et l'abandon. La charte s'intéresse aux nouveaux animaux de compagnie (NAC), aux espèces exotiques envahissantes (EEE) qui peuvent avoir des conséquences sur la faune locale.

Pour une meilleure cohabitation avec la faune liminaire (ces animaux invisibles en milieu urbain) et pour encadrer des espèces susceptibles de causer des dégâts, la charte encourage des actions simples comme la création d'habitats naturels dans les jardins, ou encore la vigilance dans la gestion des déchets. En sensibilisant les citoyens et en renforçant la réglementation, la charte des animaux en ville vise à faire d'Evian un exemple de ville durable, où la protection de la faune et du bien-être animal contribuent à créer un cadre de vie plus harmonieux et respectueux de la nature.



La Ville veut agir contre le fléau des mégots dans l'espace public

Pour lutter contre la pollution causée par les mégots, notamment ceux finissant dans le lac Léman via les eaux pluviales, la ville a décidé de collaborer avec Alcome, un éco-organisme dédié à la réduction de ces déchets dans l'espace public.

En France, on trouve en moyenne 1,3 mégot abandonné tous les 10 mètres, et jusqu'à 4,5 en zone urbaine dense – un véritable fléau pour l'environnement. Alcome, aide les villes à réduire leur présence de 40 % d'ici 2026. Dans le cadre de cette initiative, la ville bénéficiera d'un soutien financier de 1,58 € par habitant, ainsi que de cendriers de poche et de rue, de kits de sensibilisation, et de l'installation d'éteignoirs. Un état des lieux des zones les plus touchées sera réalisé, suivi d'une campagne de sensibilisation et de mesures répressives avec des arrêtés municipaux pour sanctionner les jets de mégots. Grâce à cette démarche, la ville espère limiter l'impact environnemental des mégots et préserver la qualité de l'eau du lac Léman



Deuxième Triathlon d'Evian : déjà dans la cour des grands

Après seulement deux éditions, le Triathlon d'Evian s'affirme déjà comme un incontournable de la scène sportive française, voire européenne.



© Florian Legrand

Avec 2500 participants et plus de 1000 sur liste d'attente, cette deuxième édition a franchi un cap décisif, s'imposant comme un événement de haut niveau. L'événement, organisé par OC Sport en lien avec la Ville d'Evian, a affiché complet des mois avant le jour J.

Les performances ont été remarquables. Sur le format Le-man full distance, Timothy Van Houtem (BELG), le champion d'Europe longue distance 2018, a établi un record impressionnant en 9h 24mn 06s, avec un temps exceptionnel de 5h 47mn 53s sur le parcours vélo de 180 km. Chez les femmes, Marielle Lacroix (BELG) s'est imposée en 12h 32mn 57s, une performance XXL.

Le format Le-Man Half, lancé cette année, a attiré plus de 600 triathlètes et a récompensé deux Français, Boris Hueber et Elise Vanhamme, premiers en 4h 41mn 14s et 5h 43mn 41s.

Le format Olympique a offert un beau challenge aussi bien aux amateurs qu'aux sportifs aguerris. Quant au format sprint, plus court mais tout aussi exigeant, il a rassemblé de nombreux triathlètes cherchant à se dépasser sur une distance plus rapide. Populaires et accessibles à toutes et tous, ces épreuves ont une fois encore confirmé leur succès.

Au-delà de la compétition, cet événement est l'occasion pour beaucoup de découvrir ce sport et de le pratiquer grâce aux différents formats, rendant cette pratique accessible.

"Nous sommes ravis d'avoir accueilli un nombre record de participants cette année. Cela nous tenait à cœur de permettre au plus grand nombre de prendre un départ sur quatre formats variés pour le plaisir de tous. C'est un travail réalisé en étroite collaboration avec les équipes de la Ville d'Evian" se réjouit Benjamin Chandelier, directeur de l'événement.

Grâce à la participation de 400 bénévoles, ce triathlon a offert une expérience dynamique et conviviale, marquant les esprits et consolidant sa place parmi les grands événements sportifs en France et en Europe. Rendez-vous les 20 et 21 septembre 2025 pour une nouvelle édition.

Les inscriptions sont déjà ouvertes : <https://triathlonevian.com>

Des chiffres records :

- 2505 participants
- Age moyen 35 ans
- 67 % homme
- 33 % femme
- 400 bénévoles



© Ben Becker

Le club de voile rend hommage à Florence Duvand

"Parce qu'elle a toujours su être présente et a soutenu avec autant d'efficacité que d'enthousiasme notre club, nous tenions à témoigner à Florence Durand, notre reconnaissance" explique Julien Faucon, président du club de voile d'Evian. Un hommage à la conseillère régionale, délégué au thermalisme, première adjointe au maire, Josiane Lei, et aussi amie, décédée en avril dernier, qui est porté par le nouveau voilier acquis par le club.

À l'issue du protocole traditionnel ce "Surprise" qui naviguait précédemment sur le lac d'Annecy a été rebaptisé par la marraine Josiane Lei. Il arbore désormais sur sa coque le nom de Florence Durand. A l'invitation de Julien Faucon, les proches de l'élue, son époux Noël et sa fille Mathilde, ainsi que le maire, et de nombreux élus, ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée sur le lac le 28 juin. "Un temps d'intense émotion pour tous" selon Josiane Lei. "Nous lui souhaitons bon vent !".

Ce voilier a participé durant l'été aux régates des vendredis et l'engagement a été pris qu'il participe au Bol d'Or de 2025.



Angélique Comte : l'Avenir Evianais dans le cœur, la gymnastique chevillée au corps

Angélique Comte a succédé à Dominique Maridor à la présidence de l'Avenir Evianais devenant la première femme à occuper ce poste depuis la fondation du club en 1911. Engagée et passionnée, elle incarne le dévouement et l'enthousiasme, tant dans sa carrière sportive que professionnelle.

Depuis son enfance, la gymnastique occupe une place centrale dans la vie d'Angélique. *"J'ai commencé très jeune à Sciez, puis j'ai poursuivi au club de Thonon, où j'ai rapidement intégré un groupe de compétition, avant de rejoindre à seulement 10 ans, l'équipe de France junior à Créteil"* se souvient-elle. A 14 ans, malgré une blessure, elle persévère et rejoint l'équipe nationale B en Suisse, vivant des expériences enrichissantes et une discipline de vie intense. *"Même si je n'ai pas pu atteindre les sommets auxquels je rêvais, je ne regrette rien"*, confie-t-elle. Blessée à nouveau, Angélique décide alors d'orienter sa carrière différemment. *"J'ai toujours aimé le côté humain et le travail en équipe, c'est ce qui m'a amenée à me tourner vers les soins."* Diplômée de l'école d'infirmière, elle est aujourd'hui responsable d'un bloc opératoire au HUG. En parallèle, elle n'a jamais cessé de donner de son temps à la gymnastique, encadrant des groupes et transmettant son savoir.

Depuis 1998, année où elle rejoint l'Avenir évianais en tant que jeune entraîneur, Angélique est restée fidèle au club. Pour elle, il représente bien plus qu'un lieu de sport : *"C'est une véritable famille, un endroit où l'on trouve des passionnés et un esprit d'équipe unique."* Son mentor et ami, Philippe Paccot, a joué un rôle déterminant dans son parcours et continue de la soutenir dans ses nouvelles fonctions. Sans oublier Claude Bron qui a toujours eu les mots justes, en tant que président d'honneur, et qui par son souvenir guidera également ses pas.

Une présidence engagée pour la transmission

Elue présidente le 18 octobre, Angélique souhaite transmettre les valeurs qui l'ont guidée, en particulier l'importance du bénévolat et de la formation des jeunes. Elle insiste sur la formation continue des encadrants, la structuration du club en commissions et la création de nouvelles sections, accès sur les plus jeunes et les adultes dans les années à venir. *"Il est essentiel pour moi que chacun trouve sa place, en fonction de ses compétences. L'esprit de famille et le partage sont au cœur de notre association."* explique-t-elle.

Avec ses 400 licenciés, l'Avenir évianais accueille des athlètes de tous âges, des tout-petits de 18 mois aux jeunes, jusqu'aux adultes. Soutenu par une équipe de 25 bénévoles, de 15 à 80 ans et de deux salariés, le club propose diverses disciplines comme le baby gym, la gymnastique artistique, le team gym, le trampoline et des cours de fitness et de pure jump pour adultes.

Angélique veille également à maintenir des liens forts avec la Ville qui met à disposition un gymnase de haut niveau, en participant aux événements locaux tels que le Carnaval, le forum des associations, le Triathlon, l'Urbain trail ou le passage de la flamme olympique. Elle encourage les démonstrations publiques pour donner de la visibilité au club et inspirer des jeunes. Cet engagement se concrétisera lors de la compétition des 11 et 12 avril 2025, qui accueillera plus de 1500 gymnastes de toute la région, ainsi qu'au gala annuel du mois de mai. En compétition, l'Avenir Evianais a brillé en 2024, avec cinq participations au championnat de France et plusieurs podium. Pour Angélique, ces succès sont le fruit d'un travail d'équipe et augurent de beaux horizons pour le club, auquel elle promet de consacrer toute son énergie.



Les sportifs évianais à l'honneur le 17 janvier

La Ville d'Evian mettra ses champions à l'honneur vendredi 17 janvier dans l'auditorium du Palais Lumière. Cette cérémonie à laquelle est convié l'ensemble des clubs sportifs évianais permettra de saluer les belles performances réalisées par les sportifs individuellement ou en équipes, au niveau départemental, régional et national, durant la saison 2024.

Ce rendez-vous sera l'occasion de remercier les dirigeants et entraîneurs et plus largement les bénévoles qui s'investissent au sein de leurs clubs pour porter haut les couleurs évianaises.



Les champions 2023.

L'éclosion de La Source Vive

Il y a un an, il n'y avait rien... tout juste des travaux de terrassement laissaient-ils présager de grandes manœuvres à venir. Aujourd'hui, elle est presque déjà là !

En l'espace d'un an seulement, la nouvelle salle de concert a éclo aux côtés de son illustre voisine, La Grange au Lac. Un chantier à plusieurs fronts mené tambour battant, pour une ouverture au public prévue en juin 2026.

Lors des dernières Rencontres Musicales d'Évian, le public a pu l'entrevoir derrière un mur de palissades : surplombé d'une imposante grue de 46 m de haut, le chantier laissait encore difficilement imaginer le rendu final. Les travaux, mis en sourdine le temps du festival, ont repris à pleine cadence sitôt l'édition 2024 refermée. Le gros œuvre touche désormais à sa fin : l'ossature en béton de la nouvelle salle est maintenant entièrement en place, une étape décisive dans la concrétisation de ce nouvel écrin dédié à la musique de chambre.

Un chantier hors normes

Avec sa forme en conque asymétrique, La Source Vive présente une architecture audacieuse qui a exigé des solutions techniques complexes, parfois même inédites. La première "coque" de la salle, chargée d'en assurer la qualité acoustique, a nécessité un coffrage en bois sur mesure, qui a été renforcé par une armature en acier, puis recouvert de béton projeté. La coque acoustique décoffrée, les travaux se concentrent maintenant, à l'intérieur, sur l'habillage en staff des murs, et à l'extérieur, sur l'assemblage de la charpente de la deuxième coque, qui viendra coiffer la première et assurer l'isolation phonique et thermique de l'ensemble.

Autre défi technique et autre spécificité de La Source Vive : un oculus de 7 mètres de diamètre en son sommet permettra de laisser entrer la lumière naturelle dans la salle, comme un lien avec la nature qui l'entoure. À partir de janvier 2025, la structure sera par ailleurs parée de tuiles de cuivre prépatiné, qui donneront à la salle sa personnalité propre et lui permettront de se fondre dans le paysage boisé du parc.



Un espace d'accueil modernisé

Autour, d'autres bâtiments se dressent également. Un foyer spacieux est en cours de construction, imaginé comme un lieu convivial pour accueillir le public avant et après les concerts.

Avec ses grandes baies vitrées, il s'ouvrira sur la végétation environnante, offrant un espace lumineux et moderne qui desservira à la fois La Grange au Lac et La Source Vive. Plus au sud, le long de l'avenue de la Verniaz, un bâtiment annexe, érigé sur trois niveaux, abritera les loges, les bureaux et des espaces techniques, en complément de ceux de La Grange au Lac.

Une inauguration pour les Rencontres Musicales d'Évian 2026

Le chantier est dans les temps pour l'inauguration prévue lors des Rencontres Musicales d'Évian 2026. S'ouvrira alors une nouvelle ère, avec des concerts tout au long de l'année, mêlant la majesté des grandes formations orchestrales à La Grange au Lac et l'intimité de la musique de chambre à La Source Vive.

Deux salles, deux voix et une même institution, baptisée Les Mélèzes, qui amplifiera le rayonnement de la ville d'Évian en matière musicale.

Rencontres Musicales d'Évian 2025 : la programmation dévoilée le 16 décembre

Les prochaines Rencontres Musicales d'Évian se tiendront du 25 juin au 5 juillet 2025. Le public pourra découvrir la programmation et réserver ses places sur www.lagrangeaulac.com à partir du 16 décembre à 20h30.

La billetterie téléphonique sera accessible dès le lendemain et jusqu'au 21 décembre inclus, de 14h à 18h30. Du 17 au 21 décembre également, un point de vente physique sera disponible à la Médiathèque d'Évian.

Tania Roux, une passionnée aux commandes du Cinéma Royal

Depuis quatre ans, Tania Roux fait vivre le Cinéma Royal d'Évian, un lieu historique où elle mêle passion du 7^e art et accueil chaleureux. De la programmation à la projection, elle gère tout avec dynamisme, attirant un public fidèle qui apprécie l'ambiance unique des lieux.



Prochains rendez-vous

Jeudi 19 décembre : Vertigo d'Hitchcock

Le ciné-club Le Silencio propose une soirée dédiée au chef-d'œuvre Vertigo (Sueurs froides) d'Alfred Hitchcock. Ce thriller culte de 1958, sera projeté en version originale sous-titrée. Abderrahmane Bekiekh, professeur de cinéma, introduira la séance. 20h (2h10). 6 €. 07 82 03 78 91

Dimanche 22 décembre : "Monsieur Aznavour"

(Evianais 60 ans et +) de Mehdi Idir et Grand Corps Malade avec Tahar Rahim. Organisé par le CCAS. Cinéma Royal, 10h (2h13). Gratuit sur inscription au pôle senior : 04 50 75 44 32

Mardi 24 décembre : "Vaiana 2"

(famille) des studios Disney. Organisé par le CCAS, pour les bénéficiaires de la carte avantage (quotient familial inférieur à 800). Cinéma Royal, 10h. Gratuit, sur inscription : 04 50 74 32 60

C'est par un pur hasard que Tania Roux est devenue projectionniste au Cinéma Royal. En passant devant le cinéma, une annonce d'emploi avait attiré son regard. *"Je me suis dit, ça peut être chouette, et ça a marché !"*, se souvient-elle.

Depuis quatre ans, elle est aux manettes de ce cinéma plus que centenaire, seule employée d'une petite salle à l'ambiance conviviale, où les échanges avec le public sont privilégiés.

Passionnée de cinéma, Tania est une cinéphile avertie, avec une belle collection de films et le rêve de créer un ciné-club. Lorsqu'elle est arrivée en 2020, elle n'a eu le temps que de compléter sa formation avant le deuxième confinement, qui a fermé le cinéma pendant six mois. Mais depuis la réouverture, elle se consacre pleinement à ses multiples tâches : projection, entretien de la salle, affichage, distribution des programmes dans les commerces, communication sur les réseaux sociaux... *"Je suis multi-tâches !"* s'amuse-t-elle.

Le Cinéma Royal, construit en 1914 et propriété de Philippe Piccot depuis 40 ans, est l'un des plus anciens de Haute-Savoie. Après une modernisation en 2019, ce lieu emblématique continue d'attirer les cinéphiles locaux. L'été dernier, la projection du *Comte de Monte-Cristo* a fait salle comble, une première pour Tania, qui a même dû refuser des spectateurs. *"C'était impressionnant de voir une file d'attente dehors !"*, confie-t-elle.

Ce succès s'explique par la rareté des salles dans le pays d'Évian : le Royal est le seul cinéma permanent jusqu'à la frontière, mis à part celui de Thollon, qui ouvre seulement en période de vacances.

Dans cette salle de 121 places, l'expérience cinématographique commence dès l'entrée : peu de bandes-annonces, pas de publicité, les projections débutent presque immédiatement, aussi est-il conseillé d'arriver à l'heure. Pour Tania, le plus gratifiant est de voir les spectateurs sortir émus, ou les enfants éclater de rire lors des séances scolaires.

Le Cinéma Royal organise des séances spéciales pour les écoles de la région, trois fois trois semaines par an, en collaboration avec École et Cinéma du CNC. Tania apprécie particulièrement ces moments : *"C'est chouette de voir les enfants découvrir des films qu'ils ne connaîtraient pas autrement"*, dit-elle. En remerciement de la subvention municipale, le cinéma offre aussi des séances gratuites au CCAS pendant les fêtes, pour les personnes âgées et les familles à revenus modestes.

L'été, le cinéma s'associe à la Ville pour des projections en plein air sur la place Charles-de-Gaulle. Lors de ces soirées, Tania joue les ouvreuses en se baladant avec un panier de confiseries pour recréer l'esprit du cinéma d'autrefois. Depuis peu, elle gère également la programmation des films. *"Ça me plaît beaucoup, mais ce n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire"*, explique-t-elle. Grâce au réseau de cinq salles auquel le Cinéma Royal appartient, elle parvient à obtenir les dernières sorties et prévoit bientôt des projections d'opéras pour répondre aux attentes du public.

L'ambiance unique du Cinéma Royal attire également le ciné-club Le Silencio, qui propose des projections de films rares, suivies de débats animés. Avec une fréquentation en hausse, 2 000 entrées de plus qu'avant la période COVID, le Cinéma Royal n'a pas dit son dernier mot, porté par l'engagement de Tania, le soutien de la ville et l'attachement d'un public à ce lieu plein de charme et d'histoire.

Cinéma Royal, 12 rue Moutardier, Tél. 04 50 75 19 59
Facebook Cinéma Royal Evian / www.allocine.fr



Vos prochains rendez-vous

Ce calendrier n'est pas exhaustif.
Retrouvez tous les événements sur : www.ville-evian.fr



Du 13 décembre au 4 janvier "Le Fabuleux village ou la légende des Flottins"

Le Théâtre de la Toupine en étroite collaboration avec la Ville ouvre un 18^e chapitre. Cet hiver, les Flottins vont rivaliser d'audace et alterner petites et grandes prouesses circassiennes. Tous en piste !
Centre-ville. Accès libre.



© Manolis-Mathiodakis



© Mona Darley

Mardi 18 mars Théâtre de marionnettes "Pouvoir"

Quand une marionnette décide de s'affranchir des marionnettistes, de s'exprimer pour réclamer justice et prendre, enfin, le pouvoir.
Théâtre du Casino, 20h30.
www.mal-thonon.org



© Céline Chariot

Mardi 14 janvier Théâtre musical "À 16 000 lieues du lieu de ma naissance"

Embarquons à bord du mythique Transsibérien, une invitation au voyage sous la forme d'un cabaret lyrique haut en couleurs.
Théâtre du Casino, 20h30. www.mal-thonon.org

Mardi 11 février Théâtre "Les Travailleurs de la mer"

Prodigieux chef-d'œuvre de Victor Hugo, ce seul en scène est le récit éblouissant d'un homme poussé au-delà de ses limites.
Théâtre du Casino, 20h30. www.mal-thonon.org



Vendredi 7 et samedi 8 mars Grand carnaval

Des défilés hauts en couleurs, des costumes éclatants, des fanfares tonitruantes... Sa Majesté Carnaval vous attend en plein centre-ville. Avec le talent des LezArts de la fête et le soutien de la Ville
Centre-ville.
Plus d'infos : 04 50 75 04 26



Vendredi 21 mars Musique classique Salomé Gasselini

L'une des plus passionnantes solistes de la scène classique actuelle redécouvre, sur viole de gambe, certaines partitions baroques moins connues et tente d'en lever les mystères
Théâtre du Casino, 20h30. www.mal-thonon.org



© Céline Chariot © Valentine Chauvin





Mardi 8 avril
Théâtre "Exploits mortels"

Un règlement de compte familial vire au drame. Tellement surréaliste et décalé, un spectacle drôle et inventif.
Théâtre du Casino, 10h30. www.mal-thonon.org



Du 18 au 20 avril
Marathon du piano sur le thème "Piano et danses"

Entre concerts et animations, l'association Terres musicales vous convie à un week-end de piano sur un tempo enflammé!
Centre-ville. www.terresmusicales.org



Samedi 26 avril
Urban trail

Un grande course ouverte à tous, un parcours surprenant, loin des sentiers battus
www.ville-evian.fr



© Blokous808



Mardi 20 mai
Théâtre "L'abolition des privilèges"

Vivre les Etats Généraux de 1789 comme si vous y étiez. Avec le tiers-État, le clergé, la noblesse. À vous de choisir !
Palais des festivités, 20h. www.mal-thonon.org

Samedi 6 et dimanche 8 juin
FestiLéman

La grande fête du Léman revient !
 Le programme : écologie, nautisme, patrimoine, saveurs, musiques...
 Un rendez-vous pour tous les amoureux du lac et de ses richesses.
Sur le lac et les quais. www.ville-evian.fr



Dimanche 25 mai
Cyclotour du Léman

Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la petite reine, avec un étape privilégiée à Evian
Départ de l'esplanade du port.

Vendredi 30 mai
Chanson Albin de la Simone

Orfèvre d'une chanson douce-amère, Albin de la Simone traverse nos Chemins avec ce concert acoustique empreint de poésie et de délicatesse
Palais Lumière, 20h30. www.mal-thonon.org



© Yan RABANIER

Jeudi 19 juin
36^e Coupe des Alpes

Depuis plus de 30 ans, cet événement phare réunit des voitures d'exception pour une épopée sur des routes de légendes.
 Cette année, le rallye célèbre la plus grande des marques italiennes, Ferrari, renommée autant pour son palmarès en compétition que pour ses voitures de route exceptionnelles
www.rallystory.com





Henri Le Sidaner,
La Table bleue, Gerberoy,
huile sur toile, 1923, Singer Laren,
don d'Anna Singer-Burgh 1956,
photo Singer Laren museum

Profitez des derniers jours de l'exposition Martin-Le Sidaner : visite guidée le 5 janvier

L'exposition "Henri Martin-Henri Le Sidaner, deux talents fraternels" ferme bientôt ses portes. Ne manquez pas cette occasion unique !

Encore quelques semaines seulement pour découvrir l'exposition exceptionnelle du Palais Lumière qui se termine le 5 janvier ! Ne manquez pas l'opportunité de plonger dans l'univers poétique de deux grands peintres de la Belle Époque, Henri Martin (1860-1943) et Henri Le Sidaner (1862-1939).

Réunis pour la première fois en Europe depuis leur disparition, ces deux artistes emblématiques invitent les visiteurs à un voyage artistique du Nord au Sud de la France, à travers 120 œuvres inspirées par la nature et l'intimité.

L'exposition permet de découvrir les grandes études de Henri Martin pour ses fresques à Labastide-du-Vert et Collioure, ainsi que les scènes de vie de Henri Le Sidaner, d'Étaples aux tables chaleureuses de Gerberoy. Conçue par Yann Farinaux-Le Sidaner, expert du courant intimiste, et William Saadé, conseiller artistique du Palais Lumière, cette rétrospective inédite rend hommage à deux amis et figures du symbolisme, dans une mise en scène qui célèbre leur héritage artistique.

L'exposition est réalisée en partenariat avec le musée Singer Laren (Pays-Bas) et le musée Baron Martin (Gray).

Dimanche 5 janvier à 14h30, Yann Farinaux-Le Sidaner, commissaire de l'exposition proposera une visite commentée exclusive pour offrir un éclairage expert sur les œuvres exposées. La visite est ouverte dès 12 ans, pour un groupe limité à 25 personnes, sur réservation. Un supplément de 4 € est demandé en plus du billet d'entrée.



Henri Martin, Les Paveurs,
huile sur toile, vers 1925,
Collection particulière

L'espace exposition du Palais Lumière va se refaire une beauté

Les salles d'exposition du Palais Lumière vont se refaire une beauté. L'espace exposition sera fermé du 6 janvier au 18 avril. Il rouvrira le 19 avril pour présenter l'exposition "Paris-Bruxelles, 1880-1914".

"Paris-Bruxelles, 1880-1914": une plongée dans l'effervescence artistique de l'époque

Du 19 avril 2025 au 4 janvier 2025, le Palais Lumière présente une exposition exceptionnelle : l'exposition "Paris-Bruxelles, 1880-1914 : l'effervescence des visions artistiques".

Celle-ci présentera une sélection de plus de trois cents œuvres issues d'une collection privée de près de cinq mille pièces, réunies par un collectionneur anonyme pendant vingt-cinq ans. Elle met en lumière des artistes reconnus et moins connus, notamment ceux du cabaret Chat Noir, révélant ainsi des liens subtils entre les mouvements artistiques de l'époque.

L'occasion d'explorer une vision panoramique de l'art européen du début du siècle, mettant en avant l'influence de Paris et de ses environs, ainsi que des mouvements tels que le Japonisme, l'Art Nouveau, le symbolisme, le néo-impressionnisme et les Nabis.

Des œuvres remarquables comme "L'Île des cygnes" d'Henri Rivière et "Au Jardin du Luxembourg" de Claude-Émile Schuffenecker seront présentées, offrant une occasion rare de découvrir un monde artistique rarement documenté avec autant de profondeur...



Alphonse Osbert,
Reve du soir, 1901,
huile sur toile, coll. privée,
photo Michiel Elsevier Stokmans.



Les Flottins font leur cirque !

En chiffres

- Plus de 320 000 spectateurs en 2023 (selon une étude Médiamétrie).
- 300 sculptures exposées.
- 350 tonnes de bois flotté ramassées.
- 23 jours d'événement 100% gratuits.
- 4 temps forts : ouverture et clôture du "Fabuleux Village", arrivée et départ du père Noël.
- 4 semaines de montage et 3 semaines de démontage.
- 25 flottins et flottines conteurs, comédiens, musiciens, circassiens professionnels.
- 7 compagnies invitées.
- 57 associations impliquées depuis le tome 1.
- 49 écoles, 4 collèges, 6 lycées et 4 autres lieux de formation.
- 181 sculpteurs professionnels - et en apprentissage - exposés.
- 100 professionnels, 90 bénévoles.

Du 13 décembre au 4 janvier, les flottins reviennent à Évian, et cette année, ils sortent le grand jeu en mettant la ville aux couleurs du cirque !

Durant trois semaines, le Fabuleux village des flottins reprend vie en plein centre-ville, avec la place Charles-de-Gaulle comme épicerie de cet événement magique. Cette année, les Flottins nous invitent sous le chapiteau imaginaire de leur cirque : jonglage, diabolo, acrobaties, nos flottins redoublent d'audace pour nous émerveiller avec des prouesses festives et décalées.

Les flottins débarqueront le 13 décembre en grande pompe avec un spectacle pyrotechnique à couper le souffle, soutenus par les compagnies Zappar, Imaziren et Les Contes d'Asphaltdt ! Devant l'hôtel de ville et le Palais Lumière, en habits de fête, "Le Repaire des Gourmands" s'anime tous les soirs dès le 6 décembre, avec des chalets de restauration et des soirées musicales les vendredis et samedis dès 19h, à la belle étoile. Ne manquez pas non plus, le tout nouveau manège-théâtre écologique Chaudron, où les enfants eux-mêmes font tourner l'attraction en actionnant cuillères géantes et presse-purées - un vrai régal !

Un programme d'ateliers festifs

Pour vivre pleinement l'expérience, inscrivez-vous aux ateliers créatifs : réalisez une lanterne magique lors de l'atelier de sculptures lumineuses (15 décembre) et joignez-vous à la grande déambulation lumineuse du 18 décembre. Les enfants pourront également découvrir les arts du cirque et du dessin, encadrés par des professionnels, pour s'initier aux talents de jongleur, équilibriste ou illustrateur. Le jeudi 19 décembre, la magie de Noël s'intensifie : plus de 100 petits flottins musiciens envahiront les rues pour un concert déambulatoire jusqu'à l'église!



Mystère de Noël : participez à l'escape game "Le traîneau du Père Noël" !

Du 6 décembre au 4 janvier, la Ville d'Évian propose "Le Traîneau du Père Noël", un escape game de 20 minutes imaginé par Spirit Game (Douvaine). Votre mission ? Aider le Père Noël, qui a égaré les clés de son traîneau, à les retrouver avant le départ ! Formez une équipe de 2 à 5 personnes et relevez ce défi magique pour sauver la distribution des cadeaux. Sessions devant le Palais Lumière, ouvertes à tous pour un moment féerique en famille ou entre amis. 9 € / personne.

"Le Repaire des gourmands" s'installe pour les fêtes

Du 6 décembre au 3 janvier, la magie de Noël s'invite devant l'hôtel de ville avec "Le Repaire des gourmands", un ensemble de chalets de petite restauration qui ravira vos papilles avec une sélection variée de saveurs. Alors laissez vous tenter par cette halte gourmande et plongez dans l'ambiance chaleureuse et féerique de Noël.



Le programme du vendredi 13 décembre au samedi 4 janvier

Vendredi 13 : Arrivée tout feu, tout flamme Ouverture du Fabuleux village avec les artistes de la Cie Zappar, de la Cie pyrotechnique Imaziren et de la Cie Les Contes d'Asphaltdt. Quai des Flottins, 18h30.

Samedi 14 : Atelier de création de sculptures lumineuses (enfants dès 9 ans, accompagnés d'un adulte) en vue de la parade du mercredi 18. Espace Brunnarius, 9h30-12h et 14h-17h. Sur inscription, : 35 € (repas compris). Billetterie : www.lefabuleuxvillage.fr

Mercredi 18 : Le Père Noël débarque. Parade lumineuse de l'av. Jean Léger à la place Charles de Gaulle, 18h.

Du 19 au 24 : Le Père Noël se la coule douce à Evian, 15h-19h. le 24/12 : 15h-17h30.

Du 21 au 3 janvier : Le temps des contes : les Flottins vous content leurs plus belles histoires. Place Charles-de-Gaulle, tous les jours 16h-17h.

Mardi 24 : Départ du Père Noël avec la compagnie espagnole Le Syndicat des monstres. Place Charles-de-Gaulle, 17h30.

Vendredi 27 et samedi 28 : Atelier cirque (5-6 ans et 7-14 ans). Initiation avec Franck Devaux. Espace Brunnarius, 5-6 ans : 10h30-11h30 (18 € les 2 jours), 7-14 ans : 15h15-17h45 (30 € les jours). Sur inscription : www.lefabuleuxvillage.fr

Tous les jours : Animations flottines. 15h-19h. Mais aussi les Monstres Jeux, un manège-théâtre écologique, les chapeaux magiques, les manèges à balader, le concours photoflottine, la chasse aux trésors...

Samedi 4 janvier : Eclipse de flottins départ enflammé. Place Charles de Gaulle, 17h30.

Plus d'infos : www.lefabuleuxvillage.fr



«Garantir un avenir durable pour Evian»

Alors que le monde traverse actuellement une période d'instabilité majeure, marquée par la guerre en Europe et les tensions croissantes au Proche-Orient, ces crises pèsent lourdement sur l'économie mondiale. En France, une dette publique colossale oblige l'Etat à envisager des coupes sévères dans les budgets des collectivités locales. Dans ce contexte, sécuriser des revenus stables et durables pour Evian est devenu une priorité absolue.

C'est pourquoi nous allons signer une nouvelle convention avec la Société des eaux d'Evian, garantissant des recettes régulières et substantielles pour les 45 prochaines années. Cet accord, qui encadre l'exploitation de nos sources, est fondamental pour l'avenir économique de la ville et les générations futures. Grâce à une formule de calcul invariable, les recettes seront garanties.

Néanmoins, nous constatons que les groupes minoritaires ont choisi d'attaquer la forme plutôt que le fond de cette convention. Il nous est reproché de ne pas avoir attendu 2027, date d'expiration du contrat actuel. Pourtant, il est paradoxal de constater que les programmes de campagne des candidats de l'opposition préconisaient précisément une renégociation anticipée, avant 2027. Leur logique nous échappe.

L'opposition nous reproche une prétendue précipitation dans la conduite de ce projet. Or, les négociations ont débuté en 2017 sous la mandature de Marc Francina. C'est donc après plusieurs années de travail rigoureux que cet accord a été finalisé, dans un cadre de confiance mutuelle avec nos interlocuteurs.

Une autre critique porte sur la séparation des contrats des eaux et des thermes, qui répond pourtant à une obligation juridique : l'exploitation des eaux relève du droit privé, celle des thermes relève du droit public, comme recommandé par la Chambre régionale des comptes en 2021.

Affirmer qu'il n'y aura pas de thermes à Evian est absurde. La Ville lancera prochainement une délégation de service public pour garantir leur avenir, avec un cahier des charges précis pour attirer les meilleurs candidats.

Nous avons agi avec responsabilité, en nous appuyant sur des relations de confiance établies de longue date, pour négocier sereinement un contrat assurant la pérennité économique de notre ville, au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

L'opposition critique un manque de concertation, mais lorsqu'elle a eu l'opportunité d'échanger avec l'avocat de la ville, elle est restée passive. Préférer la polémique à une réelle participation traduit un choix délibéré de mettre la controverse avant l'intérêt général.

De notre côté, nous restons concentrés sur notre mission et nos engagements envers les Evianais, en mettant en œuvre notre programme. La nouvelle convention garantit des ressources durables.

Nous travaillons également à renforcer l'attractivité de la ville, comme en témoigne notre candidature au réseau des Villes créatives de l'UNESCO. Notre priorité est de tenir nos engagements et de construire un avenir durable et prospère.

Evian Avenir avec Josiane Lei

Analyse de la révision du PLU - Partie 1

Les tribunes ont été écrites par les deux listes minoritaires qui devant l'enjeu de la révision du PLU ont décidé de s'associer pour réaliser une analyse commune.

Si la révision du PLU comporte des améliorations par rapport au document précédent, nous avons relevé bon nombre d'insuffisances.

Tout d'abord, la centralité de Thony. Un élément d'importance du nouveau PLU, insuffisamment abouti et surtout sans vision globale sur les services et commerces. Si l'idée d'un remodelage de cette zone est pertinente, les propositions sont à revoir en concertation, transparence et à partir d'éléments objectifs.

La modification des voies de circulation y est contestable : En effet, détourner la circulation de l'avenue de Thony, axe de niveau 1 vers la route du golf de niveau 2, n'est pas cohérent. D'autant que le lien avec la ville se fait par la route de Bissinges et le pont de chemin de fer, goulot d'étranglement accidentogène et source de congestion. Signe d'une absence d'étude globale des flux à l'échelle communale comme nous l'avons déjà exprimé.

Trop de points n'ont pas été assez examinés tel l'impact sur l'économie locale, la cohésion urbaine, la sécurisation de la route du golf. Ce projet de nouvelle centralité ne peut donc être validé en l'état.

Le choix a été fait de définir un très grand nombre (>32) d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Outils certes utiles au contrôle de l'urbanisation, leur nombre interpelle, en particulier sur les hauts d'Evian. Elles rendent le PLU complexe, difficile à appréhender. Il y a un risque d'incohérence si elles ne sont pas suffisamment coordonnées et leurs mises en œuvre peuvent être compliquées et coûteuses.

De plus, dans une OAP, le règlement détermine des normes à l'échelle de l'ensemble de la zone (implantation, hauteur...) permettant parfois de déroger au règlement écrit du PLU. Par exemple pour les hauteurs, c'est la moyenne finale de l'OAP qui compte. La multiplication des OAP risque donc d'entraîner des dérives si les responsables de l'urbanisme ne sont pas d'une vigilance extrême.

Quant à l'OAP thématique sur les commerces et l'artisanat, elle révèle un manque de réflexions stratégiques globales. En effet, il est indiqué le besoin de développer, voir créer de nouveaux espaces dédiés à l'offre commerciale dans la plupart des OAP. Pourtant nous n'avons pas retrouvé d'analyses sur les besoins réels de la population, ni de traces de concertation avec les acteurs locaux qui permettent de définir de tels objectifs.

Dans les diagnostics, nous regrettons que le climat soit analysé avec des données anciennes alors qu'on sait que le changement climatique s'accélère et impacte nos territoires. Idem pour la pollution sonore, le diagnostic est réalisé avec des données de 2011 et sur les deux seuls grands axes structurants définis à l'époque alors que la circulation s'est très fortement intensifiée partout.

Domage de ne pas avoir réalisé un état des lieux actualisé pour construire ce document stratégique d'avenir !

Tribune conjointe Evian 2020-2026 - Parce que Nous Aimons Evian !

Suite analyse révision du PLU - Partie 2

Le PLU n'est pas seulement un document relatif aux règles d'urbanisme, c'est aussi un document qui présente les orientations et le devenir de la ville.

Concernant la population Evianaise, elle continue de vieillir et en même temps le turn-over des habitants s'amplifie : par exemple, en 2022, 880 nouveaux arrivants pour 864 départs. Le problème d'implantation des jeunes ménages, principalement lié à des logements trop chers et peu adaptés, est bien diagnostiqué. Des données Insee de 2022 indiquent qu'une famille sur cinq vit désormais avec trois enfants ou plus au domicile, liée à la multiplication des familles recomposées. Il faudrait donc maintenir une offre d'appartements de grandes tailles, notamment pour la location sociale ou en accès à la propriété, en mettant en place des mécanismes appropriés. Or la révision du PLU propose la quasi disparition des T5 et une baisse significative des T4 pour favoriser uniquement les T2 et les T3. Cette proposition va-t-elle favoriser l'implantation des familles et leur maintien ? Nous en doutons.

Avec un objectif de zéro artificialisation nette et un espace disponible limité et réglementé, la question sur les hauteurs des bâtiments va forcément se poser dans un futur pas si lointain. Or ce point n'est pas abordé dans ce PLU qui nous engage pourtant pour plusieurs années, c'est regrettable !

Le diagnostic sur la mobilité : les chiffres parlent d'eux-mêmes avec la place du vélo pour se rendre au travail inférieur à 1 %. Et pour cause, les pistes cyclables sont quasi inexistantes. L'offre de stationnement est décrite comme grandissante et pourtant !

Là encore pas de vision stratégique car il n'est question dans ce PLU ni de créations de parking relais, ni d'approche saisonnière de la gestion des flux, ni d'organisation de navettes intra-muros depuis les parkings relais ou pour connecter le haut et le bas de la ville. Dommage pour un document se voulant stratégique et d'avenir !

En ce qui concerne les fiches patrimoines, il est regrettable que des maisons au caractère patrimonial indéniable et qui ont été identifiées comme telles dans un premier document aient ensuite disparu, sans explication. De plus, les conséquences du classement de ces maisons ne sont pas expliquées, ce qui aurait permis aux habitants d'en saisir les enjeux.

Pour finir, il nous paraît utile de rappeler que contrairement aux discours de la majorité, ce PLU n'est pas issu d'un « consensus en commission municipale ». Nous n'avons pas été associés à sa construction mais à une simple validation en commission et les Evianais ont été conviés à des réunions de présentation et non d'élaboration.

Dans le rapport de présentation qui explique les choix retenus, la ville est diagnostiquée comme une ville diffuse/confuse, avec un tissu urbain chaotique et des zones importantes enclavées. En définitive, en quoi cette révision du PLU remédie-t-elle vraiment à ce diagnostic ?

Tribune conjointe des listes Parce que Nous Aimons Evian ! et Evian 2020-2026

Evianaise, Evianais,

“Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni des gens en place (...), ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs.”

Voilà ce que disait Figaro en parlant de la liberté de la presse.

Si vous avez lu le bulletin de juin dernier, sans doute vous êtes-vous interrogé(e) sur la censure exercée par Madame le Maire à l'encontre de mon article.

Madame le Maire aurait été bonne joueuse, Madame le Maire aurait été loyale, Madame le Maire aurait fait preuve d'ouverture si elle m'avait accordé un droit de réponse sans laisser peser la menace d'une nouvelle censure (cf. les propos du Messenger. Août 2024).

Porte résolument fermée.

Madame le Maire a d'autres chats à fouetter, entre autres la candidature à venir pour qu'Evian intègre le réseau des villes créatives de l'UNESCO (je l'ai appris dans Le Dauphiné), c'est vrai que le thème retenu, la musique, correspond au contexte culturel évianais dont Danone est le pilier majeur avec les Rencontres musicales à la Grange au Lac et la construction de la Source Vive.

J'espère que le projet «A nous de jouer» créera une véritable émulation culturelle et fédérera l'éclectisme évianais.

Autre dossier essentiel : la renégociation du contrat entre la ville et Danone qui a été validé par le Conseil municipal dans la plus grande opacité puisque les conseillers ont eu accès au dossier une heure avant la réunion du Conseil. Il n'y a rien de transparent. Pour ce qui est des Thermes, une délégation de service public sera lancée au mois de janvier.

Chut ! Je sens bruisser les censeurs.

Autant d'échéances capitales dans une période pré-électorale déjà commencée. Céderez-vous au chant des Sirènes ? Ulysse, si vulnérable, avait réussi à en réchapper.

L'automne pour un peu qu'il soit clair est propice à la promenade, allez faire un tour au futur Parc du Mur Blanc où les Sages (évianais) à l'image de leurs prédécesseurs antiques ont mis le chien au cœur de leurs préoccupations.

Evianaise, Evianais, sans la dérision que serions-nous ? Je vous invite à la pratiquer et même à la pousser jusqu'à l'auto-dérision.

Stéphane Berthier, Conseiller municipal

EXPOSITION

Henri Martin Henri Le Sidaner deux talents fraternels

En partenariat avec le musée Singer Laren aux Pays-Bas
et le musée Baron Martin à Gray

Palais Lumière Evian
8 juin 2024 - 5 janvier 2025